



Vérier à l'audition

**Déclaration de S. E. M. Léo Mérorès,
Président du Conseil économique et social**

**Ouverture du Forum pour la coopération
en matière de développement**

New York, 30 juin 2008

Mesdames et Messieurs,

L'ouverture aujourd'hui du premier Forum pour la coopération en matière de développement (FCD) du Conseil économique et social fera date. Nous sommes en train d'inaugurer ce qui va devenir une instance permanente de dialogue politique de haut niveau sur la coopération pour le développement auquel participeront pays développés et pays en développement et tous les acteurs qui mènent une action dans ce domaine sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Lorsque nous avons créé le FCD en 2005, les dirigeants du monde l'ont chargé d'examiner les tendances de la coopération en matière de développement, de promouvoir la cohérence entre les différentes activités de développement des divers partenaires actifs dans ce domaine et de renforcer le lien opérationnel et normatif entre les activités de l'Organisation des Nations Unies. Les États Membres de l'ONU ont aussi chargé l'Organisation de recenser les lacunes et les obstacles en la matière et de faire des recommandations pour rendre la coopération pour le développement plus cohérente et plus efficace dans la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international. Il s'agit d'une responsabilité importante dont nous devons nous acquitter ensemble. Le FCD doit ainsi analyser, aider à comprendre et promouvoir une action de grande envergure, menée par toute une série d'intervenants, visant à améliorer l'efficacité de la coopération pour le développement.

La création du FCD intervient à un moment où la coopération pour le développement a connu un changement radical. L'organisation de cette coopération devient plus complexe, et, avec l'apparition de nouveaux acteurs et de nouvelles approches, elle est partagée entre des approches diverses. La création du Forum marque une étape importante dans l'orientation de la coopération pour le développement vers la réalisation du partenariat mondial pour le développement. Ceci est essentiel car dans de nombreux domaines de ce partenariat, les progrès ont été lents. La date qui avaient été fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement approchant rapidement, le FCD constitue également un nouveau mécanisme puissant pour promouvoir la responsabilité réciproque des partenaires pour le développement s'agissant d'honorer les engagements qu'ils ont pris pour progresser dans la réalisation de ces objectifs.

Cette année, le FCD a une contribution unique à apporter en matière d'aide et de qualité de l'aide. Il est opportun qu'il soit axé sur ces questions : il vient peu

après la CNUCED XII, qui a défini des engagements de vaste portée pour faire bénéficier les populations vivant dans la pauvreté des bienfaits de la mondialisation. Il intervient quelques mois avant la Conférence de Doha sur le financement du développement, qui doit passer en revue les progrès accomplis dans les six domaines identifiés dans le Consensus de Monterrey. Il peut apporter une contribution cruciale à ces conférences en ce qui concerne l'aide et la coopération Sud-Sud. Il est également bien placé pour apporter une contribution consensuelle au forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui doit se tenir à Accra en septembre.

La nécessité de jeter un regard nouveau sur la question des engagements, de la coordination et de l'impact en ce qui concerne la qualité de l'aide, d'un point de vue universel et dans la perspective d'une pluralité de parties prenantes, est apparue lors des préparatifs du FCD. Le FCD est en fait l'aboutissement d'un processus préparatoire qui a été enrichissant et stimulant. Deux forums de haut niveau ont eu lieu. Le premier a été accueilli par le Gouvernement autrichien en avril de l'année dernière et a porté sur les expériences de la coordination et de la gestion de la coopération pour le développement au niveau des pays. Le second a été accueilli par le Gouvernement égyptien en janvier 2008 et a porté sur les tendances de la coopération pour le développement, en particulier la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et sur l'efficacité de l'aide. Une réunion préparatoire mondiale s'est tenue à New York en mars pour faire le bilan des préparatifs et discuter de ce qu'attendaient les États Membres et autres parties prenantes du Forum qui allait se tenir et au-delà. Enfin, un forum des parties prenantes s'est tenu au début du mois à Rome avec l'appui du Gouvernement italien. Il avait pour thème le rôle des intervenants nationaux et locaux s'agissant d'assurer la qualité et l'efficacité de l'aide.

Ce processus préparatoire a aussi démontré que la valeur ajoutée particulière du FCD tenait à son caractère multipartite. Votre présence aujourd'hui montre que le FCD a la capacité d'attirer toute une série d'acteurs du développement, les gouvernements de pays développés et en développement, des organismes bilatéraux de coopération pour le développement, des fondations, des fonds mondiaux, des ONG, le secteur privé et des organisations internationales et régionales. Pour cette raison, la voix du FCD est unique parce qu'elle reflète de très nombreuses perspectives différentes. Une autre caractéristique particulière du FCD est qu'il est un forum. Nous n'attendons pas de déclaration formelle : nous attendons un débat franc et stimulant sur les questions de coopération pour le développement.

Cet objectif a guidé la préparation du programme de ce FCD. Nous avons un programme chargé, avec des discours d'orientation et, en parallèle, des tables rondes interactives sur des questions de politique. Nous aurons l'occasion de débattre de thèmes allant de l'allocation de l'aide et des capacités nationales d'absorption de l'aide à la coopération Sud-Sud et triangulaire et au rôle de la société civile dans l'amélioration de l'impact de la coopération pour le développement. Nous consacrerons également une séance à l'échange de données d'expérience nationales sur l'appui que l'aide au développement apporte aux stratégies nationales de développement. Nous tiendrons une table ronde spéciale sur l'efficacité de l'aide, qui contribuera à définir notre contribution à la Conférence de Doha et au processus d'Accra.

Nos travaux porteront ainsi sur des questions extrêmement diverses. J'en synthétiserai la substance tout au long de ce forum dans un résumé, qui constituera également la contribution du FCD aux négociations en vue du processus d'Accra et de la Conférence de Doha.

Au-delà de ces questions thématiques, il nous faut aussi réfléchir à l'avenir du Forum pour la coopération en matière de développement. Dès que la présente session du Conseil économique et social sera achevée, nous commencerons à préparer le prochain FCD, prévu en 2010. Cette année, nous devrions dégager des orientations sur le meilleur moyen de développer le rôle du FCD.

Un aspect aura trait au suivi des débats que nous aurons cette semaine sur l'aide. Vous pourrez souhaiter vous demander si le FCD doit jouer un rôle accru dans l'examen des progrès réalisés dans le renforcement de l'aide, la responsabilité mutuelle et l'efficacité de l'aide. La nécessité d'entreprendre une telle tâche dans le cadre d'un forum est apparue lors de la négociation du programme d'action d'Accra.

Le FCD a beaucoup d'autres tâches à accomplir. D'autres questions, nombreuses, doivent être examinées d'urgence dans le domaine de la coopération pour le développement, et notamment celle de l'accès à la science et à la technologie pour le développement. Nous devons aussi nous souvenir que le FCD a été prié par l'Assemblée générale de mener régulièrement un examen des politiques internationales économiques et de développement et de leur impact sur le développement.

Avec l'augmentation du prix des denrées alimentaires, les changements climatiques et le ralentissement économique actuel, il est manifeste qu'il nous faut une instance où débattre de l'impact de telles crises sur la coopération pour le développement et déterminer les mesures à prendre pour faire face à leurs effets préjudiciables. Je pense que le FCD a un rôle crucial à jouer à cet égard.

Mesdames, Messieurs,

Utilisons le reste de la journée d'aujourd'hui et celle de demain pour présenter des idées et recommandations audacieuses et novatrices susceptibles d'avoir un impact puissant sur la conception de la coopération pour le développement et la situation des pays en développement. Montrons au monde que l'Organisation des Nations Unies et le Conseil économique et social ont une contribution unique à apporter au débat sur la coopération pour le développement.

Je vous remercie.

* * *